

MICRO 4 les radios francophones publiques

LA LETTRE D'INFORMATION
DES RADIOS FRANCOPHONES PUBLIQUES

N° 304
SEPTEMBRE 2006

www.radiosfrancophones.org

RADIO FRANCE
RTBF
RADIO SUISSE ROMANDE
RADIO-CANADA

INTERVIEW

« Notre défi : pertinence et utilité pour la société »

Les services français de Radio-Canada ont réorganisé l'information et accentué la collaboration entre chacun de ses médias (radio, télévision, Internet). Alain Saulnier nous explique les grands axes et les objectifs de ces changements.

PAGE 3

DOSSIER

LES QUOTAS DE CHANSONS D'EXPRESSION FRANÇAISE

Les différentes règles régissant la diffusion des œuvres francophones sur les radios de service public en France, en Belgique, en Suisse et au Canada.

PAGE 2

Revue de blogs à la RSR

Couleur 3 s'appuie sur les blogs pour compléter ses sujets d'actualité traités d'une manière plus décalée et inattendue.

PAGE 4

Zoom

Une "chouette rentrée" pour VivaCité

VivaCité (RTBF) continue à cultiver son image de proximité en déclinant sa communication

autour des grands moments ponctuant la vie quotidienne de ses auditeurs. Sa prochaine campagne presse en est à nouveau la preuve... à tous et à toutes, une chouette rentrée!



SÉRIE DE LA RENTRÉE

Mécaniques terroristes, une histoire du terrorisme depuis 1945

■ À partir du traumatisme du 11 septembre 2001, dix émissions, coproduites par les Radios Francophones Publiques, s'attachent à comprendre les contextes historiques qui ont vu émerger le terrorisme.

Mécaniques terroristes est une série de dix émissions de 54 minutes, coproduite par les Radios Francophones Publiques (la Première Chaîne de Radio-Canada, Espace 2-RSR, La Première-RTBF, France Culture). Elle décrit les itinéraires de ceux qui, à un moment de leur vie, ont choisi la violence armée et le terrorisme pour mode d'action politique. Fondée sur leurs témoignages elle donne également la parole à ceux qui, juges, policiers ou hauts fonctionnaires les ont combattus. Après une première émission qui part du 11 septembre 2001 pour remonter à la seconde guerre mondiale et à la qualification que les occupants nazis donnaient aux résistants, les épisodes suivants s'attachent chacun à un ou deux pays, afin de décrire le contexte dans lequel se sont mises en place des "mécaniques terroristes". La Palestine de 1945 ou l'Algérie de 1954, puis le Pays Basque des années 60, précèdent ainsi l'Irlande de l'IRA et de l'Ulster Volunteers Force ou l'Italie des Brigades Rouges et des Noyaux armés révolutionnaires néofascistes. La série s'intéresse aussi au Front de Libération du Québec et à la mort du ministre Laporte en 1970, à l'Allemagne de la Fraction Armée Rouge, aux détournements d'avion par les groupes

palestiniens, au massacre de Munich en 1972 et à la guerre du Liban comme matrice des nouveaux mouvements terroristes des années 80 et 90. Ce documentaire en dix volets a été réalisé par Emmanuel Laurentin et Laurent Rousseaux de France Culture, avec le concours de Frédéric Nicoloff pour Radio-Canada, Jean-Pol Hecq et Amaury Chardeau pour la RTBF, Nathalie Versieux et Valérie Demon pour la Radio Suisse Romande. Chacun d'entre eux s'est rendu dans un des pays touchés par le terrorisme (Israël, Palestine, Italie, Algérie, Allemagne, Espagne, États-Unis, Irlande...) pour y interroger des témoins et comprendre ce qui les avait poussés à utiliser l'attentat individuel ou indiscriminé comme moyen de parvenir à leur but. À écouter ces témoins, on découvre l'écheveau de raisons personnelles et collectives qui les ont conduits à pousser plus loin l'action violente et à entrer dans la spirale terroriste. Ces émissions n'ont pas pour ambition de faire l'histoire du terrorisme depuis 1945, mais d'approcher la complexité de ce phénomène né à la fin du XIX^e siècle, en tentant de comprendre les ressorts de ceux qui l'ont pratiqué.

Emmanuel Laurentin,
Radio France

Diffusion

À partir du 4 septembre et jusqu'au 13, de 19 h 05 à 20 heures :
> sur Espace 2-RSR.

À partir du 11 septembre :

> sur France Culture : du lundi au vendredi de 9 h 05 à 10 heures, dans *La fabrique de l'histoire*.

> sur La Première chaîne de Radio-Canada : le lundi, pendant 10 semaines, de 21 heures à 22 heures.

> sur La Première - RTBF : du lundi au vendredi de 22 heures à 23 heures.

DOSSIER LES QUOTAS DE CHANSONS D'EXPRESSION FRANÇAISE

Des régimes particuliers selon les chaînes en Belgique

Le système de quotas défini par le contrat de gestion de la RTBF est assez complexe. Il distingue musiques classiques et non classiques, chaînes généralistes et thématiques, quotas franco-phone et belge francophone.

Musiques non-classiques

Pour les chaînes généralistes, en l'occurrence La Première et VivaCité, il y a lieu de diffuser au moins 40 %, en moyenne annuelle, d'œuvres sur des textes en langue française. À titre indicatif, pour l'année 2004, VivaCité a diffusé 58 % de chansons francophones et La Première 45 %, ce qui représente à elles deux 50,5 % de chansons francophones. Ce pourcentage ne doit pas être respecté par les chaînes thématiques. Mais il faut que l'une des deux chaînes, soit Classic 21 (Classic rock) soit Pure FM (jeunes), au choix de la RTBF, diffuse au moins 15 % d'œuvres sur des textes en langue française. Pour l'année 2004, Classic 21 a diffusé 16,25 %, en moyenne annuelle, de musiques francophones...

Musiques classiques

Les obligations sont ici d'un autre type. Obligation nous est faite, dans le cahier de charges actuel, de diffuser au moins 300 concerts ou spectacles musicaux et lyriques par an, y compris jazz et musiques du monde, dont 200 au moins produits en Communauté française. Ceci concerne Musiq'3 et en partie La Première

(pour le jazz et les musiques du monde). En 2004, Musiq'3, qui diffuse tous les soirs un concert ou opéra, a, à elle seule, largement rempli son contrat, en effectuant 221 captations musicales en Communauté française.

Quota belge francophone

Il impose pour l'ensemble des chaînes sauf une, au choix de la RTBF, la diffusion d'au moins 10 % d'œuvres de musiques émanant de compositeurs, d'artistes interprètes ou de producteurs belges francophones (domicile, siège d'exploitation ou siège social situés à Bruxelles et en Wallonie). Un quota plus difficile à rencontrer dans le contexte général mais que la RTBF a quasi atteint en 2004 (9 %).

En conclusion, on soulignera que le système des quotas de diffusion, même s'il est respecté par la RTBF, ne rend pas pour autant compte de la richesse des contenus de nos chaînes. Ainsi en est-il de l'organisation de *show-cases* réservés à nos auditeurs, de la venue de groupes en studio pour des prestations musicales, de la multitude des interviews proposées, et, plus généralement, de l'effort de promotion que les chaînes de radio mènent dans le cadre de leurs nombreux partenariats (campagnes de promotion, présence sur place d'émissions et d'envoyés spéciaux sur les festivals).

Ph. Caufriez

Place à l'expression française et aux nouveautés à Radio France

Le cahier des charges de Radio France stipule que « dans ses programmes de variétés dans leur ensemble, la société donne une place majoritaire à la chanson d'expression originale française et s'attache à promouvoir les nouveaux talents. » Concrètement, en 2005, 51 % des chansons diffusées sur France Inter étaient d'expression française, et 49 % des chansons étrangères. Tous titres confondus, les nouveautés représentaient 60 % de la programmation.

France Inter se distingue également par rapport à ses concurrents en intégrant 23 % de "musique du monde", jazz et classique dans ses programmes. Toutes les stations de radio, même privées, sont tenues de respecter des quotas de chanson d'expression française : au minimum 40 %, dont la moitié issue de nouveaux talents ou de nouvelles productions. Toutefois pour des radios très spécialisées, des dérogations sont admises.

Annette Ardisson

95 % des œuvres vocales doivent être en français à Radio-Canada

Les chansons en français doivent représenter 95 % des œuvres vocales diffusées sur chacune des deux chaînes radio de Radio-Canada, laissant 5 % aux chansons anglaises. De ce total, la moitié doit être de contenu canadien. Pour être considérée comme contenu canadien, une pièce musicale doit remplir au moins deux des quatre conditions suivantes : être composée par un Canadien, être interprétée principalement par un Canadien, être une interprétation en direct enregistrée en entier au Canada, ou bien être écrite entièrement par un Canadien. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes calcule ce qui est diffusé entre 6 heures et minuit. Les rapports de droits d'auteurs sont maintenant traités automatiquement par ordinateur à partir des feuilles de route informatisées des émissions.

Des quotas indicatifs en Suisse romande

Ce n'est guère que depuis 2004 que la RSR s'efforce de respecter des quotas indicatifs de "musique suisse" sur ses antennes. Ces quotas indicatifs sont une solution pragmatique, née de la longue insistance des musiciens suisses et d'une négociation avec l'audiovisuel public. Le concept de "musique suisse" n'intègre pas la notion de langue, mais regroupe les "interprètes suisses ou considérés comme tels en raison de leur carrière ou de leur image". Charles Aznavour, qui vit en Suisse et déclare ses œuvres en Suisse, en fait par exemple partie. Dans un petit pays, quadrilingue, ces quotas sont plus une réponse à un problème économique – la taille du marché – qu'à la nécessité de défendre une langue. Pour la RSR, les quotas vont de 9 à 20 % en 2006 ; ils ne sont pas contraignants mais sont discutés chaque année. À noter que seules les radios publiques s'y soumettent.

Doron Allalouf

MUSIQUE

RSR • Un "Label Suisse" pour les artistes suisses

Il y aura cette année 100 concerts en public sur trois jours (du 29 septembre au 1^{er} octobre), presque tous diffusés sur les quatre chaînes de la Radio Suisse Romande en 50 heures d'émissions. La deuxième édition du Festival Label Suisse, organisée par la RSR dans ses studios, se consacre essentiellement aux artistes suisses : tous les musiciens présents sont en effet programmés sur l'une des quatre chaînes de la RSR. Tous les styles seront présents, de l'orchestre symphonique au DJ sets, en passant par la chanson, le rock, le hip-hop et la musique de chambre. Les concerts, qui regroupent plusieurs artistes, sont particulièrement conçus pour favoriser les rencontres et ménager les surprises. /D. A., RSR



NOMINATIONS

RTBF • Bernard Meillat, nouveau directeur de Musiq'3



Bernard Meillat a pris la succession de Gérard Lovérius à la tête de Musiq'3, la radio classique de la RTBF, depuis le 28 août dernier. Né en 1949, Bernard Meillat est un homme d'expérience en radio. Pendant 14 ans, il a occupé le poste de directeur des programmes à la radio privée française Radio Classique. Sous sa direction, l'audience de Radio Classique passa de 180 000 à 600 000 auditeurs quotidiens. Ayant quitté la station en 2005, Bernard Meillat s'était mis, avant son arrivée à la RTBF, au service de festivals et de la Fondation Casals.

RADIO-CANADA • Restructuration à la radio

Alain Saulnier, le nouveau directeur général de l'Information des Services français a annoncé au début de l'été, une importante restructuration touchant la direction de la radio et de la télévision.



Jacques Auger devient ainsi premier directeur de l'Information radio. Outre la direction de l'Info, il aura pour tâche de protéger la personnalité distincte de la radio au sein de l'ensemble.



Marie-Philippe Bouchard devient première directrice, Opérations et production pour les Services français. Elle aura la responsabilité d'atteindre l'efficacité organisationnelle pour l'ensemble des Services français.



Jean-Claude Labrecque devient premier directeur du Développement professionnel et de l'Environnement de travail. Son rôle est de bâtir une stratégie de recrutement et de veiller à l'établissement d'un environnement de travail favorisant le développement professionnel des artisans de l'information.



Guy Parent devient premier rédacteur en chef de l'Information internationale. Il devra concrétiser l'objectif stratégique et miser de façon optimale sur les ressources des Services français en information internationale.

Hélène Pichette est devenue responsable des affectations (national) à la salle des nouvelles radios. Elle a une longue feuille de route dans le métier et a été, entre autre, reporter, animatrice et réalisatrice. **André Neault** a été nommé au poste de secrétaire de rédaction (national). André est journaliste à Radio-Canada depuis 1996, il a travaillé auparavant comme reporter et secrétaire de rédaction.

RSR • Un nouveau responsable multimédia



Antoine Zorzi a été nommé responsable du multimédia des programmes de la RSR. Actuellement chef de l'actualité à Swissinfo, le site internet d'information multilingue de SRG SSR, il a une grande expérience du journalisme et de l'information dans différents types de médias.

RADIO FRANCE • Nouvelles têtes de la rentrée sur France Inter



Nicolas Demorand, 35 ans, nouvel animateur phare de France Inter, accueillera, à partir du 4 septembre, les auditeurs de la tranche matinale d'information, entre 7 à 9 h. Depuis 2002, il officiait, avec succès, sur France Culture. Il est né à Vancouver (père diplomate) et est agrégé de lettres modernes. Il a fait ses premières armes journalistiques dans l'émission *Staccato* sur France Culture et chez Gault et Millau comme chroniqueur.



Colombe Schneck, 30 ans, animera *J'ai mes sources*, de 10 h 30 à 11 h : une demi-heure d'information(s) et de réflexion(s) sur les médias en compagnie de plusieurs chroniqueurs, dont Pierre Lescure (ex-patron de Canal +). Colombe a, elle-même, été chroniqueuse sur France Inter, dans l'émission *Le fou du roi*.

INTERVIEW

ALAIN SAULNIER, directeur général de l'information des services français de Radio-Canada

« Notre défi : pertinence et utilité pour la société »

Les services français de Radio-Canada ont réorganisé l'information et accentué la collaboration entre chacun de leurs médias (radio, télévision, Internet). Alain Saulnier nous explique les grands axes et les objectifs de ces changements.



ALAIN SAULNIER: « Il faut bien vendre ce que l'on est et être ce que l'on dit. »

■ Une direction générale de l'Information des services français de Radio-Canada, est-ce un atout ou simplement une transformation des structures ?

Cette intégration permettra de tabler sur une plus grande cohérence dans le positionnement de l'information et de mieux jouer les forces du service public : une utilisation plus cohérente des ressources dans le pays et à travers le monde, une optimisation des expertises et des experts sur les différentes plates-formes – radio, télévision et Internet –, un potentiel de concertation extraordinaire et, donc, une information plus complète. Le potentiel est décuplé. À titre d'exemple, durant les récents événements au Liban et en Israël, nous avons déployé nos ressources radio et télé et chacun des médias a collaboré avec l'autre média et avec notre équipe Internet, renforçant ainsi notre couverture.

■ Ainsi, par ce partage des ressources, la force de frappe de l'info sera accrue... Mais n'y a-t-il pas danger d'affaiblissement d'un média au profit de l'autre ?

Au contraire, nous allons bâtir une stratégie plus globale comme diffuseur public, stratégie qui devra nécessairement affirmer le respect et la protection des personnalités d'Internet, de la radio et de la télévision.

■ Votre défi en information en tant qu'institution publique ?

Nous voulons d'abord réaffirmer clairement notre mandat de service public concernant l'information – les citoyens doivent immédiatement savoir qu'ils sont à Radio-Canada lorsqu'ils nous fréquentent – et maintenir notre intégrité, parce que le service public est différent et utile. Notre défi : pertinence et utilité pour la société, pour la démocratie, pour la libre circulation des idées... être un espace public, un espace d'accueil pour tous les citoyens. Toute décision dans cette foulée doit vouloir rendre compte des débats, témoigner des courants d'idées, insister sur l'information internationale, sur l'inter "culturalité"...

■ Quels sont les objectifs ou la finalité de chacun des médias ?

En télévision, RDI, notre réseau d'information continu, doit toujours être sur le mode info continu et non sur un mode de rendez-vous d'émissions. Il doit être porté par l'actualité et être branché sur le monde. D'autre part, la Première Chaîne télé doit faire une utilisation optimale de toutes les ressources de l'information pour enrichir son secteur des nouvelles. En radio, nous amplifierons notre ouverture sur le monde et le décloisonnement, pour nous assurer d'une utilisation idéale de nos expertises info sur l'ensemble de la Première Chaîne radio. Internet doit demeurer un média convergent dans la réalisation de notre mission, un média qui prolonge et ajoute, par ses différentes manifestations, à l'offre du service public.

■ Vous avez des objectifs précis pour assurer la pérennité de ce projet ?

Il nous faut absolument bâtir et construire une relève de qualité, favoriser un transfert de connaissances entre ceux qui détiennent l'expertise et la génération plus jeune, augmenter les échanges et débats professionnels entre nos collaborateurs et développer des outils de formation et perfectionnement plus adéquats, donc enrichir notre personnel pour la poursuite de la défense de la pertinence du service public. Il faut bien vendre ce que l'on est et être ce que l'on dit.

Propos recueillis par Jean-Claude Labrecque, Radio-Canada

RENCONTRES D'ÉCRIVAINS

RTBF • French Connexion... du rock en français dans le texte

© RTBF



Depuis le 4 septembre, Classic 21, la radio musicale trafic rock de la RTBF propose un nouveau rendez-vous mettant les rockeurs francophones à l'honneur. C'est *French Connexion*, une émission diffusée le samedi de 18 h à 19 h, et présenté par la pétillante **Valérie Pirotte**. Classic 21 est la première radio en Belgique à consacrer la totalité de ses programmes aux classiques du rock & roll ou de la pop, des styles musicaux contemporains et populaires. Sa play-list de six mille titres puise dans l'immense réservoir de l'histoire du rock et de la pop : de U2 aux Beatles en passant par Led Zeppelin, Dire Straits, Pink Floyd, Simple Minds, Supertramp, Rolling Stones, et tous les autres ! Mais aussi du rock et de la pop, en français dans le texte : Téléphone, Noir Désir, Bernard Lavilliers, Cabrel, De Palmas...

En donnant une véritable place dans sa programmation aux artistes francophones, c'est également la scène musicale belge et de la Communauté française de Belgique que Classic 21 encourage. /B. Van Moortel, RTBF

EN BREF

SUISSE

• **La RSR en anglais ?** > La presse suisse s'en est fait l'écho : SRG SSR, la maison mère de la RSR, étudie la possibilité de proposer un programme national en anglais. Il serait destiné à l'importante communauté anglophone et aux personnes de passage en Suisse. Le cas échéant, ce programme serait diffusé sur le nouveau réseau DAB.

BELGIQUE

• **Prix Jean-Pierre Goretta 2006** > Ce concours, organisé par la RSR, est ouvert aux collaborateurs des radios membres des RFP et des radios locales suisses. Il récompense une interview de 8 à 12 minutes dont les qualités essentielles sont le respect et l'écoute de l'interlocuteur. Réception des interviews avant le 8 septembre. Rens. Sophie Gassmann, Radio Suisse Romande, CH - 1010 Lausanne. Tél. direct : 0041 21 318 62 14 - e-mail : sophie.gassmann@rsr.ch

FRANCE

• **Les blogs, phénomène de société** > Selon Médiamétrie 60 % des internautes français auraient déjà visité un blog, contre 40 % de Britanniques 33 % d'Américains. Ils seraient 3 200 000 à avoir créé leur propre carnet de bord sur Internet. Un phénomène de société exploré quotidiennement par Alexandre Boussageon et David Abiker (*Blog à part*, 6 h 20 sur France Inter).

//Agenda

Rendez-vous francophones •

- 18 AU 18 SEPTEMBRE > 38^{es} Assises de la presse francophone (UPF), à Bucarest (Roumanie).
- LES 28 ET 29 SEPTEMBRE : XI^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement ayant le français en partage, à Bucarest (Roumanie).
- 28 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE : 23^{es} Francophonies en Limousin.

RSR •

- 22 AU 24 SEPTEMBRE > *Notes d'équinoxe*, festival des musiques du monde, co organisé tous les deux ans par Espace 2 à Delémont.
- 1^{er} AU 16 SEPTEMBRE > Festival de la Bâtie à Genève.

INFORMATIONS

Revue de blogs à la RSR

■ Couleur 3 s'appuie sur les blogs pour compléter ses sujets d'actualité traités d'une manière plus décalée et inattendue

Tous les matins de la semaine, les journalistes en poste sur Couleur 3, la radio "jeune" de la RSR, vont à la chasse au blogs. Les sujets, le plus souvent, sont choisis le matin même, en fonction de l'actualité, qu'ils permettent souvent d'aborder de manière décalée, voire inattendue. En outre, la liberté de ton généralement adoptée par les blogs permet des commentaires assez libres, qui s'associent bien à l'esprit plutôt impertinent de la chaîne. Ce travail de recherche et de mise en forme de la matière rencontrée dans les blogs est quelque fois repris sur la chaîne généraliste La 1ère, signe que le blog n'est de loin plus cantonné dans les cercles jeunes ou technophiles.

Mise en valeur des personnalités d'antenne

Si la RSR explore et utilise maintenant de manière régulière la matière que les bloggeurs

proposent sur Internet, on réfléchit également aux possibilités qu'offre ce mode de publication pour mettre en valeur les personnalités d'antenne de la RSR ou pour compléter le traitement de certains sujets. Les journalistes sportifs qui suivent la coupe de monde de football ont ainsi tenu collectivement un blog sur les côtés de la compétition. Pour Thierry Zweifel, responsable du multimédia RSR, « c'est un bon moyen de stimuler une communauté d'auditeurs et d'une certaine manière de les inciter à s'approprier la radio. Mais, insiste-t-il aussi, que ce soit dans l'exploitation des blogs existants ou dans la réalisation des nôtres, les blogs ne sont pas un lieu de non droit, et ils doivent faire l'objet d'un contrôle journalistique identique à ce qui prévaut dans le reste de notre production. »

Doron Allalouf,
RSR

FÊTE

Radio-Canada salue ses talents

La première édition de "Salut aux talents", une fête célébrant le talent des artisans de Radio-Canada, s'est déroulée à Montréal le 15 juin dernier.

Ainsi, dans la catégorie **Créativité**, Louise Rousseau et Francis Legault ont été salués pour l'émission radiophonique *L'autre midi à la table d'à côté*, de même que le journaliste Luc Chartrand pour son reportage *La Face cachée de Wal-Mart*.

Dans la catégorie **Coopération**, les prix sont allés à Ginette Clément pour avoir mis sur pied un service de garde d'enfants pendant une grève des enseignants et à Guylaine Picard et Paloma Martinez-Méndez pour le spectacle multiculturel *Nuit blanche du Festival Montréal en lumière*.

Les prix de la catégorie **Valeurs publiques** sont allés à Marie Belzil et Frédéric Zalac pour le reportage *Le tribunal des toxicomanes*, et à Caroline Morin et Jacquelin Castonguay pour la chronique *À go, on change le monde*, de la Première chaîne radio. Dans la catégorie **Excellence**, ce sont les talents de Hugues Sweeney et Alexandre Courteau qui ont été salués pour les célébrations de la 5^e année de *Bande à part*, et ceux de Manon Laganière et Jean Patrick Balleux pour le site Web des Jeux Olympiques d'hiver de Turin. Enfin le **Prix du vice-président** a été attribué à titre posthume au réalisateur Christian Martineau pour son professionnalisme exemplaire.

MICRO 4 • **Rédaction en chef** : Françoise Dost (secrétaire générale des Radios Francophones Publiques), avec Annette Ardisson (Radio France), Doron Allalouf (RSR), Luce Julien et Guy Parent (Radio-Canada), Bénédicte Van Moortel (RTBF).

Réalisation : Caroline Paux (Solutions Presse). **Assistante** : Kooka Latombe

Micro 4/Les Radios Francophones Publiques, Maison de Radio France - bureau 2127, 116 av. du pdt. Kennedy, F-75220 Paris Cedex 16. Tél. : 33 (0) 1 56 40 27 41, télécopie : 33 (0) 1 56 40 44 53, courriel : radiosfrancophones@radiofrance.com

3 les radios
francophones
publiques